

Musicologue (recherche, création, composition) (DNESM)

RNCP4462 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	133g
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2008

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON (CNSMD LYON)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les professionnels chargés de la recherche, création et musicologie exercent les activités suivantes : - composition, orchestration

- réalisation, arrangement, production dans le domaine de la création et de la recherche musicales
- musicologie,
- écriture musicale,
- musique à l'image, musique de film
- programmation ou direction de structures de production musicales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences et les capacités évaluées concernent 4 champs d'application : 1 - Composition :

- produire de façon conséquente des œuvres attestant d'une expérience et d'une maîtrise de la composition contemporaine savante (créations et enregistrements par des formations instrumentales ou vocales reconnues, commandes, concours internationaux, etc.) ;
- pratiquer et maîtriser la réalisation en studio électro-acoustique ;
- disposer de connaissances en instrumentation et orchestration ;
- savoir analyser une partition.
- disposer d'une bonne culture musicale (styles et pratiques musicaux) ;

2 - Ecriture :

- maîtriser à un haut niveau l'écriture de la musique occidentale du XVI^{ème} siècle au XX^{ème} siècle au travers des styles et des formes les plus caractéristiques ;
- maîtriser l'instrumentation et l'orchestration (formations instrumentales et vocales) ;
- disposer d'une culture musicale de haut niveau.

3 - Culture musicale

- publier à une échelle significative (articles, contributions à des ouvrages collectifs, monographies, catalogues spécialisés, éditions musicales scientifiques...) dans les spécialités suivantes de l'analyse musicale ou d'histoire de la musique ;
- être capable de mener des activités publiques telles que concerts-lectures, conférences, participations à des colloques et congrès de spécialistes ;
- disposer de connaissances dans au moins trois des disciplines suivantes :
- --- études des langages musicaux du Moyen-Age et de la Renaissance,

- --- étude et analyse des langages musicaux classiques
 - --- études des langages musicaux du XXème siècle
 - --- ethnomusicologie
 - --- orchestration
 - disposer de connaissances complémentaires en histoire de l'art ou histoire de la musique ;
- 4 - Musique à l'image :
- mener une pratique informatique poussée dans le travail de la prise de son,
 - assurer le montage, le mixage en studio, l'analyse d'une musique de film,
 - collaborer avec des réalisateurs de films.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de la certification exercent leurs activités dans le domaine de la recherche, la création et la musicologie.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles : - compositeur,

- arrangeur,
- critique/journaliste musical,
- musicologue, musicographe,
- conseiller musical (dans l'édition et la production musicales,
- phonographiques ou audiovisuelles),
- programmateur ou directeur de structures de production ou de diffusion lyriques ou musicales, métiers de l'action culturelle et artistique
- compositeur de musique de films

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury chargé d'apprécier la prestation des candidats en vue de l'obtention du Certificat d'Etudes supérieures (discipline principale) comprend : le directeur ou son représentant, président , et des personnalités extérieures, dont des spécialistes de la discipline concernée. Des examens de contrôle dans la discipline principale sont organisés au cours de la 2ème et 3ème années d'études. Les jurys de ces examens sont présidés par le directeur ou son représentant et comprennent un professeur du CNSMD de Lyon d'une autre discipline et deux spécialistes de la discipline concernée, extérieurs à l'établissement.

Les UV des disciplines complémentaires sont décernées sous la responsabilité des professeurs de ces disciplines, en faisant une large part au contrôle continu, selon des modalités définies pour chacune d'entre elles.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2008

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNSMD de Lyon site web : www.cnsmd-lyon.fr

<http://www.cnsmd-lyon.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4462/>